



Listen to this article

Une étude de l'épître aux Hébreux 13 : 9-14

Il faut reconnaître que Paul se dévouait particulièrement pour ses frères hébreux qui avaient foi en Jésus-Christ. Il ne se préoccupait pas seulement d'eux, mais il se sacrifiait aussi pour tout Israël ; car c'est d'abord à ce peuple que la faveur de Dieu a été spécialement manifestée, avant tous les autres peuples de la terre. Israël avait l'alliance, c'est à lui qu'appartenaient les précieuses promesses. Paul luttait devant Dieu pour ses frères charnels, et était prêt à être exclu de la grâce de Christ pour sauver son peuple, comme il l'écrit en Romains 9 : 3-5.

Lors de ses voyages, il allait d'abord dans les synagogues, pour gagner à Christ autant de Juifs que possible.

Pour Israël, le passage de la loi mosaïque à la liberté en Christ, était un handicap. Paul, l'ouvrier élu de Dieu, l'aidait de façon magistrale à franchir cet obstacle. Dans toutes ses lettres, il a mis en lumière cet aspect crucial qui bénéficiait tant aux Juifs qu'aux croyants de toutes les nations - jusqu'à aujourd'hui, à la fin de l'âge de l'Évangile.

Au verset 9, Paul dit aux Hébreux : « *Ne vous laissez pas entraîner par des doctrines diverses et étrangères.* » Car, ce que les croyants avaient commencé en esprit, ils voulaient l'étendre au charnel. Les lois concernant la nourriture ainsi que toutes les autres qu'ils pratiquaient dans le passé, ne pouvaient pas les sauver. Ils devaient savoir qu'ils ne seraient pas justifiés par les œuvres de la loi. C'est ce que Paul répéta aux Galates, aux Éphésiens et aux Romains. (Romains 3 : 20 ; Galates 2 : 16). Car « *Christ est la fin de la loi* » (Romains 10 : 4), et on ne peut atteindre la justification que par la foi en Lui.

Paul se sert justement des ordonnances de la loi pour expliquer à ses frères que ce n'était que des ombres ou des types des « meilleurs sacrifices » de Christ (Colossiens 2 : 17 ; Hébreux 8 : 5) et que ce changement était réalisé. C'est pourquoi il dit au verset 10 : « *Nous*

avons un autel dont ceux qui font le service au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger ». Il laisse entendre que cet autel n'est pas fait pour ceux qui veulent servir selon les ordonnances du tabernacle de Dieu.

Paul montre ensuite que cet autel a une signification toute particulière pour le peuple de Dieu pendant l'Âge de l'Évangile. Il illustre cela par la figure du grand jour de réconciliation, au cours duquel Israël faisait une réconciliation symbolique avec son Dieu, chaque année. Deux animaux étaient sacrifiés pour ce service : un taureau et un bouc. Le taureau était égorgé en premier. Sa graisse et les parties nobles étaient brûlées sur l'autel d'airain. Pour les Lévites qui servaient dans le parvis, l'odeur de graisse rôtie était agréable.

Pendant ce temps, le souverain sacrificateur prenait des braises sur cet autel, les portait sur l'autel d'or dans le Saint et répandait de l'encens dessus. La nuée agréablement parfumée traversait le second voile vers le Très-Saint.

Le souverain sacrificateur apportait également le sang dans le Très-Saint et en aspergeait le propitiatoire. Mais la peau et le corps étaient portés hors du camp et brûlés sur un autre feu, ce qui produisait une odeur désagréable. Le bouc était sacrifié de la même manière.

Il ne fait aucun doute que Paul fait la comparaison entre le grand sacrifice de notre Seigneur et de l'Église et les sacrifices du grand jour de réconciliation littéral. Le taureau sacrifié représente le sacrifice parfait de Jésus-Christ, tandis que le bouc représente le sacrifice de l'Église. Toutefois nos corps imparfaits ne sont pas acceptables en tant que sacrifices. Paul dit au verset 12 : *« C'est pour cela que Jésus aussi, afin de sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte. »*

Dans le même esprit, l'apôtre déclare en Hébreux 9 : 24 : *« Car Christ n'est pas entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, en imitation du véritable, mais il est entré dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous, devant la face de Dieu. »*

Jésus Lui-même est persuadé que cette justification est indispensable, lorsque dans la prière sacerdotale Il défend la cause des siens : *« Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité. »* (Jean 17 : 18, 19). Cependant, comment est-il possible d'obtenir la grâce de notre Créateur tout-puissant ?

Nous étions « morts » en Adam, à cause de nos transgressions sous l'actuelle organisation de Satan. Nous marchions selon les coutumes de ce monde, nous en avions les pensées et nous faisons la volonté de la chair, parce que nous étions « des enfants de colère » comme les autres. Aucun homme ne pouvait se libérer de la sentence divine par sa propre force ou par la loi. Paul justifiait cela ainsi en Romains 8 : 3 : *« Car, - chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force, - Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché. »*

Les particularités de cette expiation ont été prophétiquement annoncées en Esaïe 53 : 4-6 : *« Cependant, ce sont nos souffrances qu'il a portées, c'est de nos douleurs qu'il s'est chargé... Mais il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités ; le châtimement qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris... Et l'Éternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous »*, et confirmées en 1 Pierre 2 : 24.

On pourrait croire que l'humanité mourante se serait emparée de ce message de salut avec enthousiasme. Mais que dit Esaïe au chapitre 53 et verset 1 ? : *« Qui a cru à ce qui nous était annoncé ? Qui a reconnu le bras de l'Éternel ? »* L'apôtre Jean revient sur cette prophétie, la cite textuellement et ajoute : *« Malgré tant de miracles qu'il avait faits en leur présence, ils ne croyaient pas en lui, afin que s'accomplît la parole qu'Esaïe, le prophète, a prononcée. »* - Jean 12 : 37, 38, 41.

Paul aussi, cite la prophétie d'Esaïe en Romains 10 : 16 ; c'est une preuve de l'importance de ces prédictions. L'Éternel Dieu devait être affligé par ce scepticisme, Lui à qui *« grâces soient rendues pour son don ineffable (de son cher Fils) »* - 2 Corinthiens 9 : 15.

Quant à la question « comment obtenir la grâce de Dieu ? », nous retrouvons une lueur d'espoir, dans les paroles de Jean 1 : 11, 12 : *« Elle [la lumière - Jésus] est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue. Mais à tous ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. »*

Quelle est cette foi ? Beaucoup de gens croient en Dieu et en Christ ; même les démons croient et tremblent. C'est cette foi qui conduit à devenir enfant de Dieu, explique Paul en Romains 3 : 26 : *« (Dieu) a voulu montrer sa justice... en justifiant celui qui a la foi en Jésus »*, c'est-à-dire une foi identique à celle de Jésus. Sa foi consistait à faire la volonté de

son cher Père.

A trente ans, Jésus vint au Jourdain pour se présenter en sacrifice à Dieu. Paul évoque cette décision en Hébreux 10 : 5-7 : « *C'est pourquoi Christ, entrant dans le monde, dit : tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, mais tu m'as formé un corps ; tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit : voici, je viens - dans le rouleau du livre il est question de moi - pour faire, ô Dieu, ta volonté.* » Le Seigneur acheva son sacrifice au Golgotha, lorsqu'Il s'écria : « *Tout est accompli !* » Le troisième jour, le Père L'a réveillé et élevé à sa propre gloire, la nature divine. Dieu Lui a donné un nom au-dessus de tout nom, parce qu'Il a obéi jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. - Philippiens 2 : 9.

Devenir un enfant de Dieu, actuellement, n'est possible qu'en devenant disciple de Jésus, comme on peut le lire en Matthieu 10 : 38 et 16 : 24 : « *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.* » Jésus a présenté sa vie en sacrifice au Jourdain, puis a intercédé pour nous devant le trône de grâce, pour nous sanctifier par son sang afin que nous soyons saints ; ainsi la grâce nous est aussi accordée de nous présenter en sacrifice, comme Lui. Paul dit : « *Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu.* » - 1 Corinthiens 6 : 11.

Pour que nous ne recevions pas cette grâce en vain, Paul nous donne cet excellent conseil : « *Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable.* » (Romains 12 : 1). Le mot « sacrifice » nous rappelle le type du grand jour de réconciliation, où l'on sacrifiait le taureau et le bouc.

La Sacrificature Aaronique et les Lévites avaient des directives précises pour conduire leur service. Lorsque le pays de Canaan fut partagé, ils ne reçurent aucun héritage, à la différence des autres tribus d'Israël. Le Seigneur était leur part, Il les choisit pour remplacer les premiers-nés, et prit soin d'eux.

Les Lévites recevaient le dixième de la production et du bétail d'Israël. De leur côté, ils donnaient le dixième du dixième aux sacrificateurs. Ils étaient ainsi tous abondamment pourvus, ils avaient des fruits, des produits, et la viande des animaux offerts en sacrifice par le peuple (Nombres 18 : 24-31). Mais la viande sacrifiée pour Israël, le jour de réconciliation

ne devait pas être mangée, comme cela est prescrit en Lévitique 6 : 23 : « *Mais on ne mangera aucune victime expiatoire dont on apportera du sang dans la tente d'assignation, pour faire l'expiation dans le sanctuaire : elle sera brûlée au feu.* »

Paul applique cette directive au sacrifice antitypique de Christ, qui met en œuvre la réconciliation de toute l'humanité avec Dieu et dit en Hébreux 13 : 10 : « *Nous avons un autel dont ceux qui font le service au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger.* » Nous servons au « tabernacle » en présentant nos corps et le Souverain Sacrificateur Jésus-Christ nous sacrifie comme membres de son corps.

Nos sentiments de reconnaissance et d'humilité vis-à-vis du Père céleste et de notre Sauveur sont (symboliquement) sur l'autel d'airain dans le parvis et sont totalement consumés à la gloire de Dieu. Il ne reste rien, et nous n'avons plus aucun droit de prendre ou de manger quelque chose venant de l'autel, comme Paul le déclare ici.

Bien que l'expiation soit faite pour le salut du monde, les hommes refusent le précieux Évangile, dont nous aimerions tellement leur parler. En général, les gens restent sourds au message ou le refusent et même s'en moquent. C'est ce qui est arrivé autrefois au Seigneur, et avec bienveillance, Il nous a prévenus pour que nous ne perdions pas courage. C'est pourquoi, nous estimons comme un service raisonnable de porter son ignominie et de sortir vers Lui, hors du camp.

Quelle consolation de comprendre que le cher Sauveur n'a pas honte de nous appeler « frères » et de nous tendre la main, en particulier quand nous sommes dans les épreuves ! (Hébreux 2 : 11). Les membres du Corps de Christ seront bientôt au complet ; la période de sacrifice du jour antitypique de réconciliation touche à sa fin ; tout cela se dessine nettement dans les événements du monde. Ces données, dignes de foi, nous encouragent à persévérer pour affermir notre vocation et notre consécration, dans la puissance du Seigneur, avec les frères et sœurs.

Cette joie future, que nous éprouvons par la foi, est de deux sortes : après notre marche terrestre, nous serons réveillés par notre Seigneur (Jean 6 : 39). Nous naîtrons comme êtres spirituels. Il nous prendra dans ses bras et essuiera la sueur de notre front. Nous deviendrons citoyens du ciel et serons reçus comme des fils de Dieu. Et, on hésite à se l'imaginer, nous verrons la sainte face de notre bienveillant Dieu et Père, qui nous

accueillera dans sa maison. Dans notre sombre vallée terrestre, nous sommes trop faibles pour comprendre et décrire cette gloire.

Notre deuxième future joie sera de voir l'établissement du royaume de Dieu sur terre. Nous aurons le privilège d'aider notre Seigneur à libérer l'humanité de la prison de la mort et de la ramener à la vie. Quel chant d'allégresse retentira sur la terre libérée de Satan ! Là aussi, nous ne pouvons que pressentir ce prodige, sans le comprendre entièrement.

Quand les gens reviendront à la vie, ils croiront rêver, mais ils apprendront vite qu'ils ont été ressuscités par le Sauveur Jésus-Christ, qu'ils ont un autre avenir devant eux. Leur nouvel habitat sera la terre libérée de la malédiction et de la pollution, - le paradis perdu par Adam. Dès lors, leurs pensées s'élèveront vers le ciel, pour montrer leur reconnaissance à Dieu.

La loi de Sion et la parole de Jérusalem leur apprendront qu'ils doivent s'engager à sortir de l'état d'imperfection dans lequel ils étaient à leur mort, pour être amenés à la vigueur d'une nouvelle vie. Le peuple libéré des « enfants de Jacob » apprendra que l'ancienne alliance de la loi de Moïse n'est entrée en vigueur que par la puissance de la nouvelle alliance sous la médiation de Jésus-Christ. Il sera expliqué à Israël, que les sacrifices et le sang ne sont plus nécessaires, mais que leur consécration à la volonté de Dieu sera indispensable.

Cette promesse est essentielle, car la vie éternelle ne sera offerte et garantie par Dieu, que si le peuple manifeste son obéissance à la nouvelle alliance. Dans le type, le peuple d'Israël offrait des sacrifices de reconnaissance et d'actions de grâce après le grand jour de réconciliation. La viande de ces sacrifices était réservée à celui qui l'avait sacrifiée. Elle devait être mangée le jour même et il ne devait pas en rester. (Lévitique 7 : 15). [Voir « Les figures du tabernacle » p. 99-en bas à 102-milieu - nouvelle version].

L'antitpe de ces offrandes sera parfaitement reconnaissable au Millénium : le souverain sacrificateur - le Christ glorifié - acceptera volontiers le sacrifice de la consécration d'Israël et de l'humanité et leur donnera la paix avec Dieu, et finalement la vie éternelle. Le prophète exprima ce processus de paix en Esaïe 53 : 10, 11 : « *Après avoir livré sa vie en sacrifice pour le péché, il verra une postérité et prolongera ses jours ; et l'œuvre de l'Éternel prospérera entre ses mains. A cause du travail de son âme, il rassasiera ses regards.* »

Ainsi, dans le type, les sacrificateurs s'approprièrent les offrandes de reconnaissance du peuple en les mangeant, de même dans l'antitype, le Christ s'appropriera avec joie la consécration d'Israël et de toute l'humanité, selon la volonté du Père céleste. Les sages ordonnances de Dieu, qu'Il avait décidées avant la création du monde, seront ainsi réalisées, et la gloire de Dieu resplendira éternellement au ciel et sur la terre.

C'est une joie merveilleuse qui nous attend !

TA - Janvier-Février 2002